

« Est-il encore possible d'exprimer une opinion ? »

Le groupe de soutien (<http://groupe-desoutienc-m.webnode.fr/>) à Christelle Mazel, la programmatrice du Théâtre Saint-Louis mise au placard par l'Agglo, actuellement en arrêt maladie, répond dans un communiqué aux propos de Marie-Christine Pelletier, adjointe en charge des ressources humaines (*lire O.-F. de mardi*). Si Christelle Mazel avait « **généralisé une immense souffrance** » et créé « **des situations insupportables** », dicit l'adjointe, pourquoi « **déplacer un agent à un autre poste (au musée) au risque de propager le malaise ?** demande le collectif. Pourquoi choisir un poste pour lequel cet agent n'a aucune compétence (ce qui ne peut que susciter un sentiment d'échec professionnel) ? Comment se fait-il que cette personne se retrouve suivie

médicalement pour une souffrance psychique et physique grave, plutôt que le personnel prétendument mis à mal ? »

Marie-Christine Pelletier avait également ciblé un salarié du conservatoire comme l'instigateur du groupe de soutien (53 signataires à la lettre ouverte). Mais, répond le groupe, « **Mme Pelletier se contredit. Si Mme Mazel génère de la souffrance morale parmi ses collègues, on peut s'étonner que l'un d'eux soit à l'origine d'un groupe de soutien [...].** » Et le collectif de s'inquiéter : « **Les citoyens choletais peuvent-ils s'exprimer sans qu'on y voie des manœuvres politiciennes ? Est-il encore possible d'exprimer une opinion sans devenir un ennemi à combattre ou être l'objet de menaces plus ou moins voilées ?** »